

temporaire de 3 p. 100. Nous l'avons alors combattue et nous continuerons de combattre toute augmentation de taxes.

On nous accuse, nous, du Ralliement créditiste, de toujours parler d'argent et de toujours répéter la même chose. Or, si nous considérons la teneur du bill C-139, nous pouvons retourner la balle au gouvernement, puisque ce bill est la répétition exacte d'un bill présenté l'an passé et l'année précédente.

On nous demande d'approuver la prolongation de la surtaxe temporaire de 3 p. 100 pour une autre année.

Monsieur l'Orateur, au moment où les prix haussent, où le gouvernement lui-même se plaint de l'inflation au Canada, il présente comme solution ce qui équivaut à une diminution du pouvoir d'achat. Comment peut-on réaliser l'équilibre économique et assurer l'écoulement des produits canadiens, alors qu'on enlève au peuple canadien une partie de son pouvoir d'achat et qu'on veut en même temps nous faire croire qu'il s'agit bel et bien de combattre efficacement l'inflation?

J'entendais tout à l'heure le député de Trois-Rivières (M. Mongrain) dire: J'étais opposé à la surtaxe temporaire lorsque je siégeais comme député indépendant, mais j'ai changé d'idée, car je considère que la surtaxe de 3 p. 100 est un bienfait. Et pour prouver qu'il s'agit d'un bienfait, il ajoute qu'à titre de député indépendant, il a été élu avec 2,000 voix de majorité, alors qu'à titre de député libéral, il l'a été avec 7,000.

A ce stade, je ferai appel...

M. Mongrain: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde): L'honorable député de Trois-Rivières pose la question de privilège.

M. Mongrain: L'honorable député est d'habitude très intelligent et a l'oreille très fine, mais je lui ferai remarquer que je n'ai jamais dit que la surtaxe de 3 p. 100 était un bienfait. J'ai plutôt dit qu'il s'agissait d'un mal nécessaire. Il y a une nuance.

M. Caouette: Un mal nécessaire est un bienfait, qu'on le veuille ou non.

• (9.30 p.m.)

Si le député de Trois-Rivières a obtenu 7,000 voix de majorité à la dernière élection, ce n'est pas grâce à la surtaxe temporaire de 3 p. 100 et probablement pas, non plus, au programme du parti libéral.

Il y a une chose que je reconnaitrai, bien que je n'approuve certainement pas les idées politiques du député de Trois-Rivières. C'est que, dans sa région, c'est probablement sa personnalité qui l'a aidé à se faire élire plutôt que la popularité de la surtaxe de 3 p. 100.

[M. Caouette.]

Et je défie le député de Trois-Rivières de faire reconnaître à ses commettants qu'il s'agit d'un mal nécessaire.

Les gens qui travaillent dans les usines de sa circonscription, à Trois-Rivières, sont certainement défavorables à cette imposition de 3 p. 100, et le député est au courant du fait que l'ouvrier de sa circonscription a besoin de tout son revenu, qu'il n'a déjà pas suffisamment de ressources et, au moment même où le député dit que la taxe est un mal nécessaire, ses propres commettants sont obligés d'aller emprunter des compagnies de finance, d'hypothéquer leur salaire futur, pour acheter des produits fabriqués l'an dernier ou qui le seront cette année.

Et après avoir hypothéqué leur salaire pour trois ou cinq ans à venir, ces mêmes ouvriers regardent les rayons de tous les magasins de Trois-Rivières et s'aperçoivent qu'ils sont plus remplis que jamais dans le passé, même plus qu'avant qu'ils n'aient emprunté des compagnies de finance.

Serait-ce un mal nécessaire ou une solution à l'inflation que d'obliger les gens à payer 15 ou 18 p. 100 d'intérêt sur des emprunts contractés auprès des compagnies de finance? Et le député de Trois-Rivières soutiendra que le gouvernement est en train de stabiliser l'économie du Canada?

Le gouvernement est en train de voler le peuple canadien de son avoir! Voilà ce qu'il est en train de faire!

M. Mongrain: Monsieur l'Orateur, est-ce que le député de Témiscamingue me permettrait de lui poser une question très brève?

M. Caouette: Certainement, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde): L'honorable député de Trois-Rivières désire poser une question.

M. Mongrain: Monsieur le président, je voudrais simplement demander au député de Témiscamingue si, dans le commerce qu'il exploite, il ne fait pas financer l'achat de ses automobiles par l'entremise d'une compagnie de finance.

M. Caouette: Certainement, car cela ne dépend pas de moi, mais de gens comme le député de Trois-Rivières, si l'on est obligé de taxer et d'exiger un intérêt élevé des clients, car on est forcé de vivre dans le système actuel.

Quant à moi, je ne suis pas en dehors de ce système, je suis dedans. Mais, au moins, j'ai le cœur et le courage de vouloir en sortir, alors que le député de Trois-Rivières veut maintenir la population dans le marasme maudit qui sévit présentement au Canada. Voilà la différence entre nous deux.